

JOURNAL DU COMITE D'INTERET DE QUARTIER

DE SAINT PIERRE LES MARTIGUES

Janvier 2005 N°4

14 Chemin des Ecoles Tél.: 04 42 81 17 04

<http://ciqsaintpierre.free.fr>



POURQUOI NOUS SOMMES CONTRE LE PROJET DE LOTISSEMENT MUNICIPAL A SAINT-PIERRE

Depuis sa création, il y a un an environ, le CIQ s'oppose au projet de lotissement social envisagé par la Mairie. Non pas, comme le dit la Municipalité, parce que nous ne voulons voir personne s'installer près de chez nous, ou parce que nous sommes des « privilégiés », ou parce que nous sommes racistes, mais parce que ce projet est porteur de nombreuses incohérences :

- Alors que la municipalité a toujours affirmé qu'elle voulait conserver le caractère rural de Saint-Pierre, elle projette d'y installer un véritable « lotissement de ville » avec des alignements de constructions, agrémentés d'une centaine de voitures en stationnement et va augmenter de plus de 50% la population du hameau !
- Alors que la circulation sur certaines voies (CD49 et rue de l'Abbé Villard) est particulièrement difficile ou dangereuse, c'est sur ces voies que vont déboucher chaque matin et chaque soir cette centaine de voitures en plus du trafic habituel !
- Alors que l'école est en train d'être enfin aménagée pour que, notamment, les enfants de l'école maternelle puissent bénéficier d'un préau (longtemps attendu), on va accueillir quelques dizaines d'enfants en plus ce qui obligera à transformer ce préau en salle de classe (il est conçu pour pouvoir être transformé facilement) !
- Alors qu'il s'agit de logements sociaux, il n'y a dans le quartier ni commerces, ni médecins, ce qui entraîne de nombreuses dépenses supplémentaires liées aux trajets ! Il n'y a pas non plus d'aire de jeu de taille conséquente d'où désœuvrement des enfants dans le hameau le week-end et pendant les vacances scolaires !
- Alors que les finances des collectivités locales semblent de plus en plus touchées par les transferts de charges liés à la décentralisation, ce lotissement va s'avérer particulièrement onéreux car situé sur des terrains à problèmes (argiles et

gypses) et dans une zone sans assainissement collectif !

Ces incohérences auraient pu être évitées si la municipalité avait au préalable discuté du projet avec la population de Saint-Pierre.

Pour autant notre mobilisation n'a pas été inutile puisque :

- ✓ Très rapidement la municipalité a reconnu à une dizaine de personnes (propriétaires de parcelles dans la zone qui deviendrait constructible) la possibilité de garder leur terrain et d'y faire bâtir alors que dans la 1^{ère} version la Mairie rachetait les terrains au prix du m² agricole avant modification du POS.
- ✓ Un certain nombre de problèmes commencent à être reconnus même si les réponses apportées ne nous satisfont pas :
 - ainsi il est envisagé que la carte scolaire soit modifiée pour que les enfants du lotissement puissent accéder à l'école de Saint-Pierre. Ceux de la partie est (Croix d'Estrine, Tabouret) pourraient aller à Saint-Julien et ceux des Laurons à Lavéra.
 - ainsi une éventuelle installation du tout à l'égout pour tout ou partie du hameau est-elle envisagée, ce qui, notons-le au passage, signifie un quasi doublement de la facture d'eau.
 - ainsi pour résoudre les problèmes de sécurité et de circulation autour de l'école les services de la Mairie réfléchissent à un chemin piétonnier pour accéder au plateau à partir du lotissement, mais sera-t-il vraiment emprunté ?

Là encore, il serait judicieux que la population soit associée aux réflexions sur ces aménagements afin d'éviter de créer des embarras dans la vie quotidienne des habitants.

Mieux vaut ne pas créer de problèmes AVANT plutôt que d'essayer, parfois en vain, de les résoudre APRES.

